

Conseil Communautaire du 14 février 2019

D 2019

A

21

Nombre de Conseillers

En exercice	87
Présents	66 dossier 1 à 3 – 68 dossier 4 et 8 – 69 dossier 5 à 22 (sauf 8)
Votants	74 dossier 1 à 3 – 77 dossier 4 et 8 – 78 dossier 5 à 22 (sauf 8)

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **8 février 2019** s'est réuni à la salle des fêtes de Fauillet, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET

Etaient présents

<u>Agné</u>	Patrick GAUBAN (à partir du dossier 4)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnaud sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Carole VERHAEGHE (+ pouvoir de Michel PÉRAT)
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Jean.François THOUMAZEAU) – Lisette DE LUCA
<u>Couthures sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir de Eric BOUCHAUD)
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT [(à partir du dossier 4) + pouvoir Josette PATISSOU]
<u>Gaujac</u>	/
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT – Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte sur Lot</u>	Patricia GAVA (suppléante)
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de Jacques BRO)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN - Jean.Luc DUBOURG – Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Patrick COUZINEAU) – Bernard MANIER - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Lydie ANGELY)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE (à partir du dossier 5)
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénestis</u>	/
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Daniel GAIDELLA – Liliane KULTON (+ pouvoir de Liliane BORDES) – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Gérard MARTET (suppléant)
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier 3) - Michel PÉRAT - Jacques BILIRIT (jusqu'au dossier 3) - Josette PATISSOU - Jean.François THOUMAZEAU – Maryse VULLIAMY - Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU – Marie.Françoise BOUGUES – Charles CILLIERES – Jacqueline CORREGES – Patrick COUZINEAU - Joël HOCQUELET – Anne MAHIÉU – Jean.Pierre MARCHAND – Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Gaëtan MALANGE (jusqu'au dossier 4 et pour le dossier 8) - Jacques BRO - Régis BARD – Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD – Jacky TROUVÉ

Pouvoirs de

Michel PÉRAT à Carole VERHAEGHE - Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Jean.François THOUMAZEAU à Jean.Luc ARMAND - Lydie ANGELY à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN - Joël HOCQUELET à Sophie BORDERIE - Jacques BRO à Francis DUTHIL - Liliane BORDES à Liliane KULTON - Eric BOUCHAUD à Maryline DE PARSCAU

Secrétaire de Séance

Michel COUZIGOU

Dossier n°21 -
CANDIDATURE DE VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION A L'APPEL A PROJETS « VÉLO ET TERRITOIRE » DE L'ADEME

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet de valider la candidature de l'Agglomération à l'Appel à Projets « vélo et territoire » lancé par l'ADEME.

Exposé des motifs

L'appel à projets (AAP) intitulé « Vélo et territoires » a pour objectif d'accompagner les territoires afin de leur permettre d'anticiper la mise en œuvre du plan vélo de l'Etat, d'être en capacité de mobiliser la dotation de soutien à l'investissement sur des projets d'infrastructures cyclables aboutis et plus globalement, de soutenir les territoires dans le cadre de la définition, de l'expérimentation et de l'animation de leur politique cyclable.

Il vise à **développer la mobilité à vélo quotidienne**.

Trois axes sont proposés dans le cadre de cet AAP (un territoire peut candidater à un ou plusieurs axes) :

- Axe 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le **financement d'études** (schéma directeur, maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle...),
- Axe 2 : soutenir **l'expérimentation de services vélo** dans les territoires (ateliers de réparation, vélo-écoles, accompagnement, vélos cargos ou pour le transport d'enfants, concept de stationnements, vélos en libre-service sans station, signalétique ou cartographie dynamique...),
- Axe 3 : **soutenir l'ingénierie territoriale** pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire (recrutement de chargés de mission vélo / mobilités actives pour mettre en œuvre leur politique cyclable (réalisation du schéma, animation/communication, développement des services, évaluation, accompagnement des changements de pratiques sociales et comportement).

L'axe 3 permettrait de recruter une ingénierie, qui pourrait réaliser un schéma directeur de la mobilité « vélo » à l'échelle de l'Agglomération (et plus largement à celle du Pays), et ainsi **décliner une vraie politique cyclable cohérente sur l'ensemble du territoire**.

Si cette candidature était retenue, cela donnerait le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles / an	Recettes / an	
Chargé(e) de mission « vélo – mobilité » 40 000€	ADEME	24 000€
	VGA	16 000€
TOTAL	40 000€	

A terme, si les EPCI du Pays Val de Garonne- Guyenne- Gascogne décidaient de nous rejoindre dans cette démarche, cela donnerait le plan de financement suivant (répartition selon le temps passé par le ou la chargé(e) de mission sur le territoire concerné).

Dépenses prévisionnelles / an	Recettes / an	
Chargé(e) de mission « vélo – mobilité » 40 000€	ADEME	24 000€
	VGA (50%)	8 000€
	CCCLG (20%)	3 200€
	CCPL (15%)	2 400€
	CCPD (15%)	2 400€
TOTAL	40 000€	

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

- Approuve** la candidature de Val de Garonne Agglomération au titre de l'axe 3 de l'Appel à projets « vélo et territoire » de l'ADEME,
- Valide** le plan de financement présenté ci-dessus à l'échelle de Val de Garonne Agglomération,
- Valide** le plan de financement présenté ci-dessus à l'échelle du Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne dans l'hypothèse où les EPCI du Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne décideraient d'intégrer l'appel à projet,
- Précise** que les dépenses présentées au titre de la candidature à cet appel à projet devront être inscrites au budget de 2019 (Budget principal – Transport-Mobilité),
- Autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	78	
<i>Pour</i>	78	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage
Le 15 février 2019

Fait à Fauillet, le 14 février 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,